

**Pré-congrès national de Metropolis
sur l'immigration francophone au Canada
18 mars 2010
Montréal, Québec**

** Compte rendu rédigé par Mathieu Wade, Université de Moncton*

Cette quatrième journée pré-congrès sur l'immigration francophone, tenue à Montréal le 18 mars 2010 dans le cadre du 12^{ème} Congrès national de Metropolis, se voulait un bilan, un état des lieux de la situation de l'immigration au sein de la francophonie canadienne, des réalisations accomplies depuis les dernières années et des défis encore à surmonter. Comme en témoignent l'augmentation exponentielle des inscriptions au fil des quatre ans à cette journée pré-congrès et l'augmentation des publications savantes, ce dossier gagne en importance et en pertinence, il évolue, se complexifie et interpelle de plus en plus d'acteurs gouvernementaux, académiques, associatifs et privés. D'où la formule de cette année qui accorde une plus grande place aux divers intervenants de tous ces milieux autour dans un partage d'informations, de pratiques et d'expériences sur le terrain. Afin de permettre un réel partage et de fournir un véritable bilan, deux recueils élaborés au cours de la dernière année furent inaugurés, l'un sur les pratiques, l'autre sur l'état de la recherche.

La première moitié de la journée fut centrée autour d'interventions de représentants du gouvernement fédéral (Conférence ministérielle, Citoyenneté et Immigration Canada et Patrimoine canadien), des provinces (Manitoba, Québec et Nouveau-Brunswick), du milieu associatif (Fédération des communautés francophones et acadienne), du milieu académique (INRS) et fut clôturée par une allocution du Commissaire aux langues officielles, Graham Fraser.

La seconde moitié de la journée a pris la forme de deux forums rassemblant des intervenants autour de questions prédéfinies :

- *Les rôles et responsabilités des trois ordres de gouvernement sont-ils bien distribués dans le dossier de l'immigration francophone au Canada et les objectifs ciblés sont-ils essentiels, réalistes, bien publicisés, acceptés par les Canadiens et bien mesurés ?*
- *Quels changements de politiques et de programmes amélioreraient la capacité du milieu communautaire de conclure des partenariats qui répondent aux besoins en constante évolution des usagers, eux aussi, de plus en plus diversifiés et quel est le rôle des organisations non gouvernementales dans l'attraction, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants francophones au Canada ?*

Guy Jourdain

Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne

La Conférence ministérielle, fondée en 1994, joue un rôle important dans la coopération des provinces et dans la promotion de la vitalité de la culture et des communautés francophones du pays. Cette année marque la première collaboration entre cet organisme et le Secrétariat Métropolis. Les efforts de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne en matière d'immigration datent de la publication du rapport *La francophonie canadienne : enjeux, défis et pistes pour l'avenir* en 2006. Ce rapport élaboré au terme d'une consultation pan-canadienne, propose une synthèse de la situation de la francophonie au pays et lance des suggestions d'intervention, notamment sur le plan de l'immigration. Des progrès importants ont été réalisés au cours des dernières années dans ce secteur grâce à des efforts concertés d'acteurs à tous les niveaux; or, il reste des défis à surmonter et il s'agit d'un enjeu de taille pour la croissance démographique de la francophonie canadienne et tous les gouvernements sont appelés à intervenir.

État des lieux

Yves Saint-Germain

Citoyenneté et Immigration Canada

Deux documents récents guident les actions de CIC dans le dossier de l'immigration au sein de la francophonie canadienne : le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaires* (2006) et la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir* (2008). Ces deux rapports sont le fruit d'une coopération accrue entre le gouvernement fédéral, les provinces et le milieu communautaire et font suite notamment aux conclusions de la tournée *Dialogue* menée par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) de 1999 à 2001.

Depuis les années 1990, le Canada accueille en moyenne 250 000 immigrants annuellement, toutes classes confondues (familiale, économique, humanitaire), soit à peu près 1 % de la population totale du pays. Avant le *Plan stratégique*, soit de 2000 à 2004, en moyenne 194 000 immigrants s'installaient à l'extérieur du Québec annuellement, dont 1 % affirmait avoir le français comme langue officielle. Cette situation tend à déséquilibrer la croissance démographique au pays en faveur des communautés anglophones. Au regard de ces données, le gouvernement s'est donné comme cible d'atteindre un taux d'immigration francophone hors-Québec de 4,4 % annuellement. Cette cible, dont l'échéance est fixée à 2023 s'insère dans les cinq grands objectifs définis par le gouvernement, soit :

- d'accroître le taux d'immigrants d'expression française;
- d'augmenter le poids démographique des francophones;
- d'améliorer la capacité d'accueil des communautés francophones en situation minoritaire;
- de renforcer les structures d'accueil et d'établissement;
- de favoriser l'immigration à l'extérieur des grands centres.

Afin d'atteindre ces objectifs, CIC travaille en partenariat avec la FCFA, les agences de développement régional, divers ministères et les provinces et territoires; une cible intermédiaire de 1,8 % d'immigrants d'expression française hors-Québec fut établie à échéance de 2013, soit le double du taux d'avant le *Plan stratégique*. Au départ, étaient comptabilisés les gens nés à l'extérieur du pays et ayant le français comme langue maternelle ou possédant une connaissance du français. Cette définition étant trop vague et ne correspondant pas aux objectifs visés, elle fut révisée et précisée afin de comprendre ceux dont le français est la langue maternelle ou ceux dont le français est la première langue officielle d'usage. Parallèlement à cette redéfinition, une nouvelle question sera également ajoutée au dossier de demande de résidence permanente, qui permettra de mesurer de façon plus efficace l'évolution annuelle de l'immigration francophone : si votre langue maternelle est autre que le français ou l'anglais, quelle langue allez-vous utiliser le plus fréquemment : le français, l'anglais ou ni l'une ni l'autre.

Les données d'un portrait statistique de la population francophone à l'extérieur du Québec, publiées en avril 2010, démontrent l'importance du critère de définition des immigrants d'expression francophone. Leur taille absolue et relative à l'échelle du pays varie grandement selon la définition adoptée. Or, par-delà la comptabilisation des immigrants, il est primordial de permettre aux communautés accueillantes de se doter des outils nécessaires pour encadrer l'établissement des nouveaux arrivants à chaque étape. On note à ce titre un élargissement du réseau d'immigration francophone et une augmentation des points de service en français. Grâce à l'engagement accru des provinces, à la redéfinition du critère de sélection et à un partenariat amélioré entre acteurs, la cible intermédiaire de 1,8 % d'immigrants d'expression française d'ici 2013 devrait être atteinte.

Hubert Lussier

Patrimoine canadien

Si Patrimoine canadien fait partie de l'archéologie du dossier de l'immigration canadienne francophone, son rôle direct y est devenu relativement modeste. Alors que CIC joue un rôle de premier plan sur le terrain dans le dossier spécifique de l'immigration, Patrimoine canadien travaille plus largement à la vitalité des communautés à tous égards, et de manière plus spécifique, travaille à leur vitalité linguistique et culturelle. La question se pose donc, CIC s'étant doté de partenariats importants avec les provinces et le secteur communautaire, du rôle dévolu à Patrimoine canadien dans ce dossier qui touche au plus près l'identité. Il s'agit donc, pour Patrimoine canadien, de mettre à l'ordre du jour les enjeux, les débats et les évolutions identitaires qui animent la société canadienne au sein des préoccupations des décideurs.

Tout d'abord, contrairement à une idée reçue voulant que la francophonie canadienne en situation minoritaire soit homogène et rurale, plusieurs régions, réparties sur l'ensemble des provinces et des territoires, affichent des taux supérieurs à 40 % de francophones nés à l'extérieur (nés dans une autre province ou dans un autre pays). Cette francophonie mobile contraste avec l'idée de communautés « de souche ». Par ailleurs, les grands centres urbains à l'extérieur du Québec affichent des taux élevés de francophones nés à l'extérieur du pays, qu'il s'agisse de Toronto ou de Vancouver, par exemple, et les communautés minoritaires de langue officielle du pays affichent des taux de diversité ethnique comparables à ceux des communautés anglophones à l'extérieur des grands centres, et sont considérablement plus diverses que les communautés francophones du Québec à l'extérieur de Montréal. En effet, plus de quatre immigrants sur dix qui arrivent dans les communautés francophones du pays appartiennent à des minorités visibles et la moitié n'a pas le français comme langue maternelle. Enfin, un francophone en situation minoritaire sur dix est né à l'étranger, et le nombre de nouveaux arrivants s'installant dans ces communautés a augmenté de 34 % entre 1996 et 2006.

À la lumière de ces données, des questions d'ordre identitaire se posent pour ces communautés souvent fragilisées, surtout puisqu'il apparaît que les processus d'assimilation linguistique atteignent également les populations immigrantes. Il importe, à ce titre, de s'interroger sur les meilleurs moyens d'intégrer pleinement ces populations aux réseaux, aux institutions et à la vie économique et culturelle francophones. En un mot, de les intégrer pleinement au « nous ».

Cette interrogation en rejoint une autre, plus fondamentale, à savoir celle de la citoyenneté canadienne et de la participation à la vie collective. Les questions identitaires sont étroitement imbriquées à l'activité citoyenne des individus et affectent leur prédisposition à s'engager ou non pour la collectivité. Or, une obsession identitaire fondée sur la quête d'une essence, sur une définition de ce qu'est un Canadien, n'est pas le meilleur moyen de construire une citoyenneté responsable. Il est plus avantageux de miser sur des expériences partagées, sans souci d'une homogénéité identitaire et citoyenne.

Enfin, il reste à savoir si, à force de se concentrer sur des efforts locaux en matière d'immigration, l'espace francophone pancanadien n'a pas été négligé. Si l'immigrant s'établit bien dans une localité où il aura à sa disposition un certain nombre de ressources, où il se construira un réseau, et s'il est primordial de donner aux localités la capacité d'effectivement l'accueillir, il ne faut pas, toutefois, négliger le fait qu'il immigrer également au Canada, où il existe une francophonie à l'échelle nationale à laquelle il appartient. Il est important qu'un immigrant ne sente pas qu'il atterrit uniquement dans une communauté locale donnée, mais qu'il participe, notamment grâce à la radio et à la télédiffusion, à une langue, à une culture qui s'articule d'un océan à l'autre.

Un panel fut tenu avec des représentants des gouvernements du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec autour de la question du rôle des provinces dans le dossier de l'immigration francophone au pays. Y ont pris part des représentant du Manitoba, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Guy Jourdain

Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba

Le Manitoba, comme plusieurs autres provinces, a signé un accord avec le gouvernement fédéral lui accordant une certaine marge de manœuvre dans le dossier de l'immigration et qui comprend une clause linguistique. La principale composante de l'accord Canada-Manitoba en matière d'immigration est le Programme des candidats provinciaux (PCP), qui permet à la province d'élaborer des stratégies de recrutement conçues sur mesure afin de répondre à ses besoins ponctuels, notamment en matière de main-d'œuvre. Le gouvernement du Manitoba s'est donné comme objectif d'accueillir 10 000 immigrants par an et 20 000 d'ici 2017, dont 7 % seraient francophones. Cette cible vise à préserver le poids démographique et à freiner l'assimilation des Franco-Manitobains.

Il est à noter que la répartition des immigrants économiques et des réfugiés n'est pas du tout la même au sein des communautés francophones et anglophones. La proportion de réfugiés est nettement plus élevée du côté francophone, ce qui entraîne nécessairement des besoins propres en matière de services. Les gouvernements du Canada et du Manitoba contribuent financièrement à la mise en place de réseaux d'accueil et d'établissement, dont le plus important est l'Accueil francophone, basé à Saint-Boniface. L'Accueil francophone offre une gamme de services aux nouveaux arrivants, allant de la navette à l'aéroport à l'aide au logement, de l'assistance dans les démarches d'inscription scolaire à l'aide à l'emploi. Pour ce qui est de l'immigration économique, l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM) mène des missions à l'étranger afin de recruter des gens d'affaires et de créer de nouveaux marchés francophones. Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), quant à lui, offre un soutien aux gens d'affaires et aux entreprises.

L'immigration francophone représente une bouée de sauvetage démographique pour le Manitoba et permet d'accroître le nombre de demandeurs de services, justifiant ainsi les investissements faits en matière d'accueil et d'établissement.

Yvan Turcotte

Gouvernement du Québec

La mission de francisation des immigrants au Québec, qui date des années 60, découle en large partie des craintes quant à l'avenir du français à la fois au Québec et au Canada. Les statistiques de l'époque démontraient qu'une natalité décroissante des francophones et une plus forte proportion d'immigrants anglophones contribuaient à éroder le poids démographique, culturel et politique des Québécois d'expression française.

Le Québec agit sur deux plans en matière de francisation de l'immigration. D'une part, la province cherche à accroître les flux d'immigrants ayant déjà une connaissance du français. La grille de sélection des immigrants accorde un poids prépondérant à la question linguistique et les stratégies de promotion sont ciblées dans les bassins francophones et avantagent les immigrants de la catégorie « travailleur ». Ces mesures donnent des résultats. En 1989, 28 % des immigrants admis au Québec disaient connaître le français. En 2009, ce chiffre est passé à 69 %.

D'autre part, la province travaille activement à la francisation des immigrants, notamment à l'aide de cours livrés à la fois sur Internet ou au sein des institutions scolaires (écoles, cégeps et universités). Une tendance récente voit de plus en plus d'immigrants ayant une connaissance à la fois du français et de l'anglais. Les données ne permettent pas encore de prévoir quelle incidence cela aura au niveau du transfert linguistique; il s'agit donc d'un défi potentiel. Un récent jugement de la Cour suprême concernant des possibilités de fréquentation accrue des écoles anglophones pose également un défi à la francisation. Sachant que l'école a été le principal outil de la province pour franciser ses immigrants, ce jugement risque d'aller à l'encontre des efforts menés par le Québec.

Benoit Locas

Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick

Le Secrétariat à la croissance démographique comprend 4 volets : immigration ; établissement et multiculturalisme ; rapatriement et attraction ; et rétention.

Le Nouveau-Brunswick a signé une entente avec le gouvernement fédéral dans le cadre de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*, où sont établis cinq objectifs :

- Accroître le nombre d'immigrants dans les communautés francophones;
- Construire une infrastructure d'établissement;
- Accroître la complémentarité des programmes provinciaux;
- Faciliter l'intégration économique et culturelle.

Un accent tout particulier sera accordé à la mise en place de réseaux d'accueil et d'établissement dans les communautés francophones de la province. Il s'agit d'impliquer autant que possible les localités dans le processus en mettant sur pied des Comités sur l'immigration et le multiculturalisme qui faciliteront la participation du secteur associatif et économique de chaque communauté. Ces acteurs travailleront à la création de centres d'accueil pour les immigrants. Trois volets seront privilégiés : l'établissement, l'aide à l'emploi et la francisation. Le gouvernement mise sur un sentiment d'appartenance accru résultant de cette coopération, ce qui en retour bénéficiera autant à la collectivité

qu'aux nouveaux arrivants.

Serge Bastien

Office des affaires francophones (OAF) du gouvernement de l'Ontario

On ne peut pas parler de la francophonie en Ontario sans mentionner la *Loi sur les services en français*, adoptée il y a plus de vingt ans et qui permet à tous les Franco-Ontariens d'avoir accès à des services dans leur langue. C'est en vertu de cette loi que le ministère des Affaires civiles et de l'immigration (MACI) de la province s'engage à offrir des services en français aux nombreux immigrants qui s'y installent. L'Ontario compte la plus forte population de francophones à l'extérieur du Québec et à l'instar de l'ensemble de la population ontarienne, qui est la plus diversifiée au pays, les communautés francophones sont plurielles. Plus de 10 % des Franco-Ontariens appartiennent à des minorités visibles et 14 % sont nés à l'extérieur du pays (le tiers des immigrants francophones viennent d'Europe et le quart, d'Afrique). Ces statistiques sont en grande partie redevables aux nouvelles politiques, et plus précisément à la création du Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire.

L'OAF se charge de défendre les intérêts des francophones de la province et de garantir les services en français. À l'instar de CIC, le gouvernement a revu sa définition d'immigrant francophone afin d'inclure ceux dont la langue maternelle est le français et ceux dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, mais qui utilisent le français à la maison. Cette redéfinition a permis d'accroître la population francophone en Ontario de 10 %.

Étant donné que le travail est un élément primordial de l'intégration, la province va consacrer des sommes considérables à des centres de formation relais, qui permettent aux nouveaux arrivants de faire reconnaître leurs acquis et leurs compétences au Canada. Certains projets cibleront spécifiquement les immigrants francophones formés à l'étranger.

Enfin, le MACI lancera une recherche au printemps 2010 visant à s'assurer que les immigrants francophones de la province jouissent de services adéquats. Un rapport des meilleures pratiques, des enjeux et des défis sera publié au terme de cette enquête.

Nicole Gallant

Institut national de la recherche du Québec (INRS)

Le secteur communautaire joue en quelque sorte le rôle d'instance gouvernementale parallèle et indispensable dans le dossier de l'immigration au sein de la francophonie minoritaire. On peut distinguer trois types d'acteurs communautaires qui œuvrent dans ce domaine : les acteurs de première ligne ; les associations provinciales et la FCFA, qui les chapeaute ; et les associations ethniques et multiethniques.

Ces dernières sont les plus anciennes et offrent une aide toute particulière au cours du cheminement des immigrants et ont tendance à être à l'avant-garde des pratiques grâce à leur nature informelle.

Les associations provinciales et la FCFA ont été les premières à apporter la question de l'immigration francophone sur la scène publique, tout d'abord pour des raisons démographiques, et sont les seules à même de mener les réflexions sur les transformations identitaires qui en découlent.

Les associations de première ligne, quant à elles, jouent un rôle d'une importance capitale puisqu'elles

sont à même de brancher les immigrants aux diverses institutions francophones de chaque communauté. Agissant comme relais vers l'espace francophone (écoles, banques, activités culturelles, etc.), elles permettent aux nouveaux arrivants de s'intégrer à un groupe, de créer un sentiment d'appartenance à une collectivité. Or, ces associations sont souvent isolées les unes des autres, ne sont pas nécessairement conscientes de ce qui se fait ailleurs dans le pays, d'où l'initiative de publier un recueil des meilleures pratiques et d'où la création par l'INRS et la FCFA d'une base de données en ligne permettant aux associations du pays de partager leurs expériences et de communiquer entre elles.

Suzanne Bossé

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

La contribution du milieu communautaire dans le dossier de l'immigration francophone et ses divers niveaux de collaboration avec les différents paliers de gouvernement sont d'une importance capitale pour l'atteinte des cibles posées à échéance de 2023. Le rôle du secteur communautaire au sein de la société tourne autour de cinq principaux axes :

1. Il propose une **vision**. Suite à la tournée *Dialogue*, le secteur communautaire a mis sur la scène publique l'importance de la diversité et un engagement fut pris sur des objectifs ciblés, soit d'atteindre un taux de 4,4 % d'immigrants francophones hors-Québec et d'améliorer leur intégration économique.
2. Le secteur communautaire favorise la **mobilisation** des acteurs au sein du réseau autour de la question de l'immigration, notamment avec les acteurs sectoriels (santé, éducation, etc.). Quatre provinces ont déjà des coordonateurs et des réseaux en place, cinq provinces sont en voie de créer de tels réseaux et les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon sont en cours de concertation.
3. Le secteur communautaire est un lieu de **concertation** et de coordination entre acteurs de compétences diverses et permet de développer des outils (bulletin d'information, mise à niveau, mission Destination Canada).
4. Le secteur communautaire est un **agent de changement** au sein de la société en portant des débats sur la scène publique, notamment en sensibilisant la population aux questions liées à la diversité par le biais des médias et en créant des espaces d'échange.
5. Enfin, le secteur communautaire offre une démarche **dynamique** qui favorise des partenariats entre les communautés et les divers paliers de gouvernement (notamment le partenariat CIC-Communautés).

Graham Fraser

Commissaire aux langues officielles du Canada

L'immigration francophone en situation minoritaire est un enjeu tout récent, datant d'il y a à peine dix ans, et d'importants progrès ont été accomplis depuis que ce dossier est inscrit au programme politique. En effet, si depuis longtemps des francophones du monde entier ont choisi de s'installer au Canada, la prise de conscience par les leaders communautaires que cette immigration constitue une voie d'avenir et un souffle de vitalité a donné à ce dossier l'élan nécessaire pour unir les communautés et la classe politique autour d'objectifs communs, comme en témoigne l'ampleur que prend désormais la conférence Métropolis.

Les communautés francophones représentent 4,4 % de la population canadienne à l'extérieur du Québec, or elles reçoivent moins de 2 % de l'immigration au pays. Elles ne disposent pas, bien souvent, de toutes les ressources nécessaires à l'accueil et à l'intégration efficace des nouveaux arrivants qu'elles reçoivent. La capacité pour ces communautés de participer pleinement au processus d'immigration est d'une importance capitale pour l'équilibre linguistique et la diversité culturelle du pays et pour ce faire, elles doivent être en mesure d'accueillir, d'intégrer et de retenir des nouveaux arrivants qui n'ont pas connu les luttes et les revendications linguistiques qui ont façonné ces communautés et qui rendent d'autant plus manifestes l'altérité de l'immigrant. Ces défis ne sont pas pour autant uniques aux francophones du pays. De génération en génération, la définition de ce qu'est un Canadien s'élargit, s'enrichit pour absorber les anciennes tensions.

Les communautés francophones ont pris le virage identitaire rapidement et avec aisance. Ce virage tient à quatre facteurs : l'engagement de nouveaux Canadiens envers la langue française de génération en génération ; la priorité accordée au dossier de l'immigration par une grande partie des réseaux associatifs et académiques ; la prise en charge du dossier par le secteur associatif et l'ouverture de la population canadienne et sa volonté de se redéfinir ; et la recherche académique.

La coopération entre tous les paliers de gouvernement et la société civile, ainsi que le leadership du milieu associatif sont fondamentaux au succès du processus d'intégration. En effet, l'immigration touche à une vaste gamme d'acteurs et engage l'ensemble de la société. C'est là une condition de son succès. À ce titre, le partage des bonnes pratiques est une condition du succès, mais à condition de ne pas y voir un buffet où chacun peut prendre et laisser ce qu'il veut. Il est nécessaire de reconnaître que certaines pratiques ont plus de succès, sont plus prioritaires, mais ce n'est qu'un début qui doit guider une approche cohérente et concertée. Par exemple, l'importance d'établir un premier contact en français et de guider les immigrants vers les institutions francophones (écoles, hôpitaux, événements culturels, etc.) est cruciale. Il faut également reconnaître que les besoins des immigrants sont variés et que toute stratégie d'intégration efficace doit prendre en compte cette diversité des besoins et des réalités.

Enfin, il y a aujourd'hui une évolution du bilinguisme au pays. Les communautés anglophones se rendent compte que le bilinguisme est un atout indéniable à leur succès et de même, les communautés francophones en situation minoritaire doivent accepter que les immigrants, afin de s'intégrer pleinement, doivent apprendre l'anglais. Il s'agit là d'une réalité sociale et économique des communautés minoritaires.

Le Canada est en période de réflexion intense quant à son approche envers la diversité culturelle et l'immigration et des discussions autour des notions de multiculturalisme, d'interculturalisme et de

pluralisme sont en cours. À cela s'ajoutent les défis amenés par la dualité linguistique. Or, il ne faut pas considérer que la dualité linguistique et la diversité culturelle sont incompatibles, Adrienne Clarkson et Michaëlle Jean en sont des exemples éloquents et démontrent que la conversation au pays se tient effectivement dans les deux langues et dans la diversité.

Forums sur l'immigration francophone en situation minoritaire

La deuxième partie de cette journée pré-congrès sur l'immigration francophone s'est déroulée sous forme de deux forums réunissant divers acteurs et chercheurs actifs dans le dossier de l'immigration. Chaque forum s'articulait autour d'une question globale, à laquelle s'ajoutaient deux questions transversales.

Forum 1

1. Les rôles et responsabilités des trois ordres de gouvernements sont-ils bien distribués dans le dossier de l'immigration francophone au Canada et les objectifs ciblés sont-ils réalistes et généralement acceptés par la population ?

Chedly Belkhodja

Université de Moncton

La gestion du dossier de l'immigration est aujourd'hui nettement plus complexe qu'avant. Tout d'abord, les individus sont de plus en plus mobiles, les acteurs impliqués dans l'immigration se font plus nombreux et il y a une plus grande diversité des populations migrantes. Dans ce contexte, la gouvernance est un concept clé, notamment au sein des communautés minoritaires où les dossiers de la santé et de l'éducation, par exemple, ont été en partie pris en charge par la société civile. L'immigration francophone est un dossier récent et est pour l'instant moins développé que les autres domaines de gouvernance. D'une part, l'entrée en scène de la diversité dans ces communautés est relativement récente. D'autre part, l'impératif de la diversité pose le défi de repenser les stratégies de gouvernance employées jusqu'à date, souvent axées autour d'enjeux communs et de consensus. Or des actions concrètes sont posées et des cibles sont visées. Ces cibles que se sont données les communautés francophones du pays ne doivent toutefois pas être l'unique mesure du succès de l'immigration. Par-delà un taux de 4,4 % d'immigrants francophones à atteindre d'ici 2023, c'est leur intégration effective à la société canadienne et à leur communauté qui doit être visée. Il y a également un travail de valorisation de la diversité de la provenance des immigrants au pays, par rapport à l'Europe, par exemple, où les flux migratoires sont beaucoup plus localisés.

Enfin, les rôles des trois paliers de gouvernement sont relativement bien délimités, à l'exception du niveau municipal, mais c'est là sa spécificité. L'essentiel est de travailler à la coordination entre les niveaux de gouvernement. Il est également important de suivre de près les pratiques qui y ont lieu et de les soumettre à l'analyse critique. En tant que l'échelle locale est la plus concrète, celle où s'offrent les services et où s'établissent les immigrants, il serait également profitable de décroiser le dossier de

l'immigration et de l'intégrer aux autres secteurs d'activité et de débat (la santé, la culture, l'aménagement urbain, etc.).

Roda Muse

Industrie Canada

Suite au lancement de la *Feuille de route* en 2008, Industrie Canada s'est engagé dans l'*Initiative de développement économique*, qui vise le développement de nouvelles expertises, l'innovation, les partenariats et la diversification économique. Cette initiative s'articule en deux volets : la planification stratégique communautaire, qui vise à accroître la compétitivité des communautés francophones en situation minoritaire ; et les projets de développement commercial et économique qui vont permettre l'acquisition de compétences, notamment par l'entremise de stages de formations offerts, entre autres, aux immigrants.

Sur le plan économique, les communautés francophones du pays auraient avantage à optimiser la forte immigration africaine afin d'ouvrir de nouveaux marchés. Le potentiel de l'immigration ne se limite pas à la croissance démographique et à la vitalité culturelle. La riche identité des immigrants et leurs parcours de mobilité constituent de réels atouts économiques à la fois pour le pays et pour les communautés d'accueil.

L'un des principaux défis auquel fait face Industrie Canada est l'absence d'une compilation des initiatives de développement économique à laquelle pourraient se référer les citoyens. Par ailleurs, les programmes d'Industrie Canada s'adressant aux immigrants ne visent pas spécifiquement les immigrants francophones. Enfin, Industrie Canada doit augmenter sa participation avec le Comité directeur de CIC, ainsi qu'avec les communautés francophones. Or, malgré tout, il existe une complémentarité des programmes et un ensemble d'accords contenant des clauses linguistiques ont été signés avec les provinces, ainsi que des objectifs ciblés. Si ces cibles ne sont pas l'unique mesure du succès des démarches entreprises par les gouvernements, elles sont néanmoins nécessaires pour des raisons d'imputabilité. Parallèlement aux cibles, il est toutefois primordial de mener des campagnes de sensibilisation et d'antiracisme au sein de la population, c'est là une condition de la bonne intégration des immigrants et de l'acceptation des canadiens.

Jacques Leroux

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec

Le Québec jouit d'une grande autonomie dans le dossier de l'immigration et consacre l'essentiel de ses efforts autour de la question linguistique. La province a développé une expertise dans ce domaine avec de nombreux programmes qui ont été bonifiés en 2008 et qui participent d'une intensification de la francisation au Québec. À ce titre, la quantification est importante en ceci qu'elle permet d'évaluer combien d'immigrants bénéficient des services offerts et permet d'évaluer, grâce à des tests standardisés, l'efficacité des mesures de francisation, qui s'articulent autour de trois principaux axes :

- franciser plus tôt
- franciser mieux
- franciser plus

Afin de franciser plus tôt, le Québec débute le processus dans le pays d'origine. La province s'est dotée

de partenariats avec des organismes à l'étranger qui offrent des cours de français et de culture québécoise, et proposent des tests standardisés. Ces cours sont ensuite remboursés lorsque les immigrants arrivent au Québec. Il existe également un cours en ligne créé par le Ministère de l'Immigration. Afin de franciser mieux, le Québec offre des cours d'appoint selon les secteurs d'activité professionnelles. Enfin, franciser plus, c'est rejoindre le plus de personnes possible, notamment par le biais du Ministère de l'Éducation et au sein des entreprises.

Les Linklater

Citoyenneté et Immigration Canada

Le Canada est aujourd'hui plus à même de cibler son immigration afin de répondre à ses besoins de main-d'œuvre. La réforme du système de point avantage les travailleurs qualifiés, les étudiants internationaux et les réfugiés afin d'accélérer le processus de demande de résidence permanente. Dans ce contexte, l'immigration francophone dispose de plusieurs outils. Le défi est de se servir des partenariats existants avec les organismes communautaires et les chambres de commerce afin de mieux répondre aux besoins de chaque région. Les institutions postsecondaires ont également un rôle important à jouer dans ces collectivités, notamment dans le domaine du recrutement.

Les expériences de partenariats locaux avec les communautés francophones, notamment dans le cadre de l'entente Canada-Ontario, vont permettre à CIC de mettre sur pieds des programmes similaires dans les autres provinces canadiennes.

Le Comité directeur CIC-Communautés en situation minoritaire travaille à la mise en œuvre du *Plan stratégique* et contribue à l'échange d'information, à l'arrimage entre les réseaux fédéraux, régionaux et locaux dans le domaine de l'immigration. Les compétences sont bien distribuées entre les ministères fédéraux, mais c'est au niveau des ententes entre les provinces que les résultats sont plus ou moins variables.

Enfin, des programmes tels que Destination Canada sont primordiaux pour le recrutement d'immigrants dans les régions francophones du pays. Il faut également tirer avantage de l'énorme potentiel que constituent les étudiants internationaux. Pour ce faire, il faut s'assurer que le plus d'étudiants internationaux possible bénéficient des permis de travail hors-campus et post-diplôme. De telles données quantitatives sont d'une importance capitale pour le gouvernement fédéral. Elles rendent possible l'imputabilité, la mesure du succès des programmes et des initiatives créées par le gouvernement et elles agissent comme balises pour les gestionnaires. De plus, les outils de mesure reflètent l'état de la réflexion, comme en témoigne la redéfinition de l'immigrant francophone.

Forum 2

2. Quels changements de politiques et de programmes amélioreraient la capacité du milieu communautaire de conclure des partenariats qui répondent aux besoins en constante évolution des usagers, eux aussi, de plus en plus diversifiés et quel est le rôle des organisations non gouvernementales dans l'attraction, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants francophones au Canada ?

Michèle Vatz-Laaroussi
Université de Sherbrooke

Les réseaux informels jouent un rôle de premier ordre dans le processus d'attraction, d'intégration et de rétention des immigrants, notamment en région. Ils peuvent prendre plusieurs formes : familiaux, expérientiels (réfugiés), ethniques, religieux, multiethniques ou encore de voisinage. Ils ont la particularité d'être souvent transnationaux, en raison de la nature du parcours des immigrants et recèlent donc un fort potentiel économique. Bénéficiant énormément d'Internet, ils sont de puissants outils permettant à la fois d'attirer des immigrants au Canada, et par la suite, étant également translocaux, de favoriser une mobilité à l'intérieur des frontières du pays. D'ailleurs, les réseaux informels sont souvent plus efficaces en ce qui touche à l'attraction d'immigrants en région, que les réseaux formels et institutionnels. Ils jouissent d'une souplesse qui permet de répondre aux diverses réalités des parcours migratoires et d'une grande efficacité à rejoindre les individus. À ce titre, ces réseaux jouent également un rôle fondamental dans l'accueil des immigrants. D'une part, ils établissent un premier contact dans un contexte de familiarité et d'autre part, ils permettent de tisser des liens entre la communauté immigrante et la communauté locale. Enfin, dans la mesure où ces réseaux participent à l'intégration économique des immigrants, ils ont un rôle important à jouer dans la rétention des nouveaux arrivants au sein de petites communautés.

La nature de ces réseaux informels fait d'eux des acteurs primordiaux qui n'agissent pas à la place de, mais en complémentarité avec les réseaux formels. Ces derniers se situent essentiellement dans une démarche d'aide et de services et ce, à plusieurs niveaux, alors que les réseaux informels, eux, offrent une relation de familiarité et de réciprocité. La coexistence et la complémentarité de réseaux formels et informels au sein d'une communauté sont un atout indéniable à la fois pour la population locale et la population immigrante. À ce titre, il est nécessaire de ne pas simplement financer les services offerts par les organismes, mais de financer également les projets informels dans lesquels les gens s'engagent effectivement et qui sont rassembleurs, et de permettre aux nouveaux arrivants de participer aux décisions municipales et de la société civile. Enfin, des efforts importants doivent être faits pour sensibiliser la population non seulement aux enjeux de la diversité, mais également à la diversité

effective des communautés francophones du pays, souvent perçues comme étant homogènes.

Marc Arnal

Université de l'Alberta

Les objectifs ciblés pour l'immigration francophone au pays ont pour but de régler un déséquilibre structurel et chronique entre les communautés linguistiques du pays. Or, afin d'y parvenir, il ne suffit pas d'intégrer les immigrants francophones à la communauté d'accueil, il faut recréer les identités francophones autour d'une pluralité de langues maternelles, de races, de religions, de cultures, etc. Cette question rejoint la participation des francophones de langue maternelle anglaise et des métis aux communautés en situation minoritaire. Si l'immigration est souvent présentée comme une solution à la décroissance démographique, elle n'est qu'un volet d'un travail plus global sur l'identité que doivent mener les communautés francophones. Il est important de préciser le rôle que joue le milieu associatif dans ce dossier, dans la mesure où il a été désigné comme porte parole de l'immigration francophone au pays.

Le dossier de l'immigration est complexe et dépasse le mandat de Citoyenneté et Immigration Canada. Il faudrait travailler à l'élaboration d'un cadre conceptuel permettant de comprendre et cibler les interventions des divers acteurs qui participent au dossier à l'échelle nationale. Un tel cadre ferait une place à des initiatives telles que du microcrédit permettant aux immigrants de démarrer des entreprises. Le Comité directeur cherche, entre autres, à baliser la citoyenneté canadienne autour de trois éléments fondamentaux : l'équité, la diversité et la communauté. Le débat autour des accommodements raisonnables au Québec peut d'ailleurs se comprendre comme la redéfinition de la dialectique entre ces trois éléments. À terme, le but n'est pas d'arriver à une définition, mais de mettre en branle un processus.

Jocelyne Lalonde

Directrice du Consortium national de formation en santé

Le secteur de la santé connaît actuellement une pénurie de main-d'œuvre. À l'instar de plusieurs autres secteurs d'activité au pays, le CNFS considère l'immigration comme une des solutions à ce problème structurel, notamment au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

Les actions du CNFS sont à la jonction de la formation des professionnels de la santé, de l'accès aux services et de l'intégration de professionnels formés en santé à l'étranger.

Trois études menées au cours des dernières années ont permis de cibler les défis auxquels font face les diplômés internationaux en santé. À l'heure actuelle, très peu d'organismes réglementaires sont en mesure d'évaluer en français les compétences des diplômés internationaux. De plus, le processus de reconnaissance des acquis est inégal et complexe. Enfin, le coût élevé de la formation et des examens, ainsi que l'absence de formation d'appoint en français constituent des obstacles de taille pour les immigrants. Le CNFS fait donc un travail de sensibilisation au sein des ordres professionnels en santé, or la santé étant de compétence provinciale, la coordination des efforts est ardue. À ce titre, les défis auxquels font face les diplômés internationaux francophones et anglophones sont similaires. Les francophones font toutefois face à un obstacle supplémentaire, soit celui de la disparité entre les ressources offertes en français et en anglais, notamment au niveau des formations d'appoint.

Le CNFS offre des formations en sciences infirmières et travaille à les faire reconnaître par les ordres

professionnels. Il travaille également avec l'Université de Moncton à la mise sur pied d'une formation continue pour les médecins. Enfin, trois projets pilotes ont été implantés dans trois régions du Canada afin d'aider les diplômés internationaux à accéder aux ressources leur permettant de faire reconnaître leurs acquis. L'enjeu est de permettre aux immigrants de s'épanouir professionnellement dans les communautés francophones et en retour, de permettre à ces communautés de bénéficier du plein potentiel de l'immigration.

Caroline Andrew

Université d'Ottawa

Les partenariats avec les municipalités et les communautés sont un ajout intéressant au dossier de l'immigration. Par exemple, l'entente Canada-Ontario fait explicitement référence au rôle des communautés dans le processus d'intégration et l'Association des municipalités de l'Ontario a inscrit l'immigration à son mandat. Ces partenariats permettent d'établir des liens clairs entre le secteur d'établissement, l'ensemble du secteur communautaire, y compris les réseaux informels, et le gouvernement municipal, et permettent également de sortir du carcan fédéral, dont les compétences ne comprennent pas le niveau local, pourtant fondamental dans le processus d'intégration et de construction identitaire des immigrants.

Les municipalités ontariennes n'ont toutefois pas toujours été ouvertes face aux défis et aux enjeux de l'immigration francophone. Or la majorité des immigrants francophones en Ontario s'établissent dans des communautés majoritairement anglophones. Il est donc important de réfléchir à des stratégies bilingues et de préparer les immigrants à une réalité linguistique où l'anglais occupera un rôle important à la fois sur le plan professionnel et sur le plan culturel.

Malgré ces défis de taille, le dossier de l'immigration francophone ouvre la porte à des opportunités économiques pour les municipalités et en ce sens, apporte une valeur ajoutée aux communautés mixtes. Les sondages démontrent que de plus en plus de gens sont aujourd'hui sensibilisés à la question de la francophonie et cette francophilie croissante pourrait être bénéfique; or, ces attitudes tardent à se manifester à l'échelle politique et le niveau municipal souffre en plus de taux d'abstinence très élevés, notamment chez les jeunes.

De nouvelles alliances sont possibles entre les communautés francophones, anglophones et les municipalités qui permettraient à tous de travailler ensemble vers des objectifs communs, mais de telles démarches exigent du temps. Les politiques doivent tenir compte de la durée propre au processus d'immigration, qui se joue sur le moyen et le long terme. En un mot, il faut institutionnaliser le temps de l'immigration.

Les intervenants ont permis, par-delà un partage de pratiques, de mettre en évidence la complexité du dossier de l'immigration à l'heure actuelle. Touchant à tous les paliers de gouvernement, à la société civile, aux institutions telles que les universités et s'imposant souvent dans l'urgence, notamment au regard des tendances démographiques dans les communautés francophones du pays, l'immigration est à la fois source d'espoir et de défis.